

CPI : Ou comment pisser dans un violon

Description

Le 21 novembre 2024, à la suite d'une « enquête » pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, la Cour pénale internationale a provoqué un tollé général en lançant des mandats d'arrêt contre deux hauts responsables israéliens, Benyamin Netanyahou, le Premier ministre d'Israël, et Yoav Galant, l'ancien ministre de la Défense d'Israël. La CPI s'est également fendu d'un mandat d'arrêt contre le commandant militaire du Hamas, Mohammed Deif, tué selon Israël, dans une frappe israélienne le 13 juillet 2024, un mort vivant, sans certificat de décès, *"que même s'il est mort il est vivant"*. Personne n'a jamais su si la Cour a été en possession ou non d'un certificat de décès du mort vivant. Ressusciter Deif était pour la Cour, une manière astucieuse d'esquiver une condamnation ferme du Hamas.

La Cour peut assister à l'extermination d'une population par son propre gouvernement sans intervenir si le pays criminel n'est pas un état membre. Pour être membre du club et devenir un gentil organisateur, il faut apposer une signature sur les labyrinthes des lois bidons qui régissent une bande de saltimbanques dirigés par la libellule Tomo Akane sans pouvoir, et par un procureur haineux et antisémite.

Le procureur c'est Karim Khan, un individu au passé douteux dont l'élection à la CPI ne faisait pas consensus, Il aurait été placé, selon « The Guardian », sur l'insistance du gouvernement kenyan. Le quotidien ajoute qu'en 2016, le retrait des charges contre William Ruto, dont il était l'avocat, avait été alors décrit comme lié à des ingérences politiques et des pressions sur les témoins, des éléments à l'égard desquels Karim Khan explique, au cours de sa campagne, qu'il a fait son possible pour les empêcher.

Une enquête est en cours contre Karim Khan accusé d'abus sexuel et d'avoir voulu museler sa victime.

Le 11 avril 2022, son frère Ahmad Khan a été reconnu coupable d'avoir agressé sexuellement un garçon de 15 ans. Suite à ces condamnations, des avocats britanniques (L'association UK Lawyers), accusent la CPI de « tromperie », et remettent en cause l'intégrité du procureur Karim Khan. Planqués dans les luxueux locaux de La Haye, les glandeurs de la CPI, la chambre préliminaire et ses juges, dont le juge français Nicolas Guillou, se sont couchés devant un procureur au passé embarrassant, et

ont ouvert le feu sur Israël. Les responsables de la Cour connaissent mieux que quiconque l'éthique de Tsahal qu'ils ont aussi condamné à travers la condamnations de leurs chefs. A l'instar de l'ONU, cette Cour, est un proxy des pays terroristes comme la Palestine ou l'Iran, deux fleurons de ses états membres. L'Iran, dont la police des mœurs fait régner la terreur, présidera sans doute un jour un forum de la CPI, comme elle avait présidé le forum social du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

La condamnation inadmissible des deux responsables israéliens d'un pays démocrate, ne laisse aucun doute sur l'idéologie anti « sioniste » majoritaire au sein de La CPI. Cette cabale antisémite a condamné les dirigeants israéliens en refusant de consulter un nombre important de rapports d'experts qui les innocentaient. Cela les démangeait depuis longtemps. Ils rêvaient tous depuis le 7 octobre de se payer Israël en lançant un mandat d'arrêt contre Bibi Netanyahou. C'est le premier mandat d'arrêt contre le chef d'une démocratie incontestable et contre un gouvernement allié occidental majeur. Les responsables de cette ignominie viennent d'offrir une voie royale au terrorisme international.

Le caca nerveux de la CPI, a provoqué des sanctions prévues à l'égard de ses responsables et de ses membres par l'administration Trump, telles que le gel des avoirs des fonctionnaires et des juges de la CPI, des restrictions sur les visas avec l'interdiction d'entrer aux États-Unis, des sanctions civiles et pénales concernant les citoyens ou entités américains comme Amal Alamuddin Clooney, qui ont fourni leur soutien aux fonctionnaires de la Cour, des sanctions à l'encontre des pays qui coopèrent aux enquêtes de la CPI, le ciblage des experts juridiques et des avocats. etc. Ces sanctions tendent à dissuader la coopération internationale avec la CPI et à l'isoler, alors qu'il serait plus judicieux de dissoudre ces organisations internationales obsolètes qui coûtent des milliards d'euros et qui ne servent qu'a semer la discorde entre les peuples.

Quel a été l'intérêt de ce Muppet Show ? Aucun. Aucun pays allié ne respectera cette décision politique antisémite. Bibi Netanyahu pourra circuler librement dans les pays alliés et dans d'autres pays qui ont adressé leurs blâmes à ce Grand Machin.

Au fond, toute cette affaire résume assez bien le destin de nombreuses organisations internationales. Créées avec de nobles ambitions, elles finissent souvent par se perdre dans les jeux d'influence, de calculs politiques et les indignations sélectives. Elles coûtent des milliards, produisent des montagnes de rapports, organisent des sommets, des colloques et des conférences, puis s'étonnent que leur crédibilité s'effondre lorsqu'elles donnent le sentiment de ne poursuivre que les cibles les plus faciles.

Au bout du compte, le zèle dont a fait preuve la Cour en mettant sur le même plan une démocratie libre et un obscurantisme barbare n'aura servi qu'à discréditer davantage une institution qui se prenait pour la conscience du monde. Elle a voulu rendre son verdict à l'Histoire mais elle n'a fait que pisser dans un violon.

Séraphine

Categorie

1. Édito

date créée
30 novembre 2024